

Aide-mémoire

Pour les parents dont l'enfant entrera à l'école

AVANT L'ADMISSION DE VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE (décembre-janvier)	
<ul style="list-style-type: none"> • Avoir le certificat de naissance de votre enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Original de l'État civil grand format - Documents d'immigration pour l'enfant né à l'extérieur du Canada
<ul style="list-style-type: none"> • Avoir 2 preuves de résidence (une dans chaque catégorie) <p>CATÉGORIE 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acte d'achat notarié - Compte de taxes municipales ou scolaires - Preuve d'assurance habitation - Relevé de compte bancaire ou de carte de crédit 	<p>CATÉGORIE 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permis de conduire du Québec - Facture ou état de compte (téléphone, électricité, câblodistribution, etc.) - Avis de cotisation de Revenus Québec (RQ) - Relevé d'emploi (relevé 1) ou relevé d'assurance-emploi - Avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des Rentes du Québec (RRQ) - Document officiel provenant d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental
<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher son école de bassin 	<p>Utiliser l'outil de recherche par adresse de domicile sur le site web du CSSRDN :</p> <p>https://www2.csrn.qc.ca/cole-et-centres</p>

LORS DE L'ADMISSION DE VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE (février-mars)	
<ul style="list-style-type: none"> • Avoir en mains les documents pour procéder à la demande d'admission 	<ul style="list-style-type: none"> - Certificat de naissance de l'enfant - Documents d'immigration pour l'enfant né à l'extérieur du Canada - 2 preuves de résidence - Autres documents, le cas échéant (rapports professionnels ou autres)
<ul style="list-style-type: none"> • Remplir le questionnaire en ligne pour procéder à la demande d'admission • Après obtention d'un rendez-vous, se rendre à l'école de bassin pour compléter la démarche avec les documents demandés 	<p>Consulter le site web du CSSRDN pour connaître toute l'information sur l'admission:</p> <p>https://csrndn.gouv.qc.ca/admission-et-inscription/pre-scolaire/maternelle-prescolaire-5-ans</p>

AVANT ET LORS DE L'ACTIVITÉ D'ACCUEIL À L'ÉCOLE « Portes ouvertes » (avril-août)

<ul style="list-style-type: none">• Participer aux activités d'accueil à l'école (« Portes ouvertes ») qui auront lieu entre avril et août	Une invitation vous sera transmise par l'école.
---	---

AVANT LA RENTRÉE SCOLAIRE DE VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE (juillet à septembre)

<ul style="list-style-type: none">• Faire l'achat du matériel scolaire et l'identifier	L'école de votre enfant vous fournira une liste de matériel scolaire à vous procurer.
<ul style="list-style-type: none">• Participer à la rencontre de parents qui aura lieu un soir avant la rentrée scolaire, lors des journées pédagogiques	L'école vous informera de la date de la rencontre.
<ul style="list-style-type: none">• Consulter les informations relatives aux premières journées d'école	L'école vous informera des modalités de la rentrée progressive.